

## Commission travaux du 28 janvier 2020

18h00 – Salle des commissions

**Présents :** Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Cédric PIERREL, Daniel JOMARD, Michaël ROHR, Jean-Gérard GEORGE, Philippe CUNY, Michel DIDIER.

**Excusés :** Cyrille VIOLLE, Emmanuelle AUBERT, Patricia HANTZ, Jean-Michel MARTIN.

**Services :** Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT.

Yannick PIQUEE informe que le but de la commission est de définir les priorités du programme voirie pour 2020 afin d'étudier les orientations budgétaires.

En base, il est important de réaliser en premier lieu les travaux nécessaires à la réfection après travaux d'assainissement rue des angles (dont les travaux temporaires sont prévus à partir du 29 janvier 2020), rue du Séchaux et rue des rosiers.

L'enveloppe disponible s'élève à environ de 170 000 €, donc 50 000 € déjà réservés au projet de parking en lien avec Vosgelis.

Concernant la rue des Angles, la question se pose de savoir si un éclairage public peut-être prévu, s'il faut ajouter un trottoir, s'il faut un double-sens de circulation.

Attention, il faut une extension de réseau électrique pour prévoir l'avenir dans la rue du Séchaux car le réseau se reprend sur la rue des angles pour reprendre de la puissance qui serait nécessaire en cas d'habitation supplémentaires ce qui serait nécessaire (6 parcelles sont constructibles).

On pourrait alors profiter de l'enfouissement pour installer l'éclairage public.

La rue du Séchaux est estimée à 9500 € TTC sans trottoir avec une place de retournement pour camion poubelle et déneigement. Il s'agit d'une priorité suite aux travaux d'assainissement car cet axe est actuellement réparé de façon temporaire.

La rue des angles est estimée à 49 000 € TTC avec trottoir et caniveau, ce à quoi il faut ajouter 20 000 € d'enfouissement électrique. Il s'agit d'une priorité suite aux travaux d'assainissement car cet axe est actuellement réparé de façon temporaire.

La rue des rosiers est estimée à 19 700 € TTC avec aménagement pluvial. Une étude de géomètre est nécessaire pour la délimitation des propriétés. Il s'agit d'une priorité suite aux travaux d'assainissement car cet axe est actuellement réparé de façon temporaire.

La rue du général de gaulle est aussi étudiée pour réalisation d'un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite là où l'éclairage public est à changer (présence d'ampoules au mercure) : 30 290 € TTC.

De même pour la rue des grands prés, à cela près que l'éclairage est moins obsolète : 20150 € au Fenaudet et 42 250 € aux traits de falère.

Enfin, la création d'un accès au gymnase de Zainvillers en enrobés est également proposée pour 22 400 € TTC, ainsi que 5 000 € TTC de plus pour quelques places de stationnement.

Didier HOUOT propose de repousser quelque peu le programme de rénovation de l'éclairage public en 2021 afin d'avancer plus sur la voirie et de réaliser le parking du gymnase afin de finaliser les travaux sur le quartier de Zainvillers, car le parking est en très mauvais état depuis un certain temps.

Yannick PIQUEE précise que l'éclairage public rue d'Alsace serait ainsi revu, pour terminer également cette partie à Zainvillers.

La dernière option du gymnase de Zainvillers est retenue également par la commission.

La séance est levée à 18h50.

Vagney, le 05 février 2020  
Par délégation du Maire,  
L'adjoint aux travaux  
*Yannick PIQUEE*